

# Des meilleurs critères pour de meilleures évaluations

Megan Kennedy-Chouane || 22 Avril 2020

Le réseau du CAD sur l'évaluation du développement (EvalNet)

 @OECD\_EVALNET | @MKennedyChouane



# Processus



Consultation mondiale Mars-Octobre 2018



Entretiens avec les principales parties prenantes



Atelier de consultation (mars 2018)



Discussions lors de réunions/séminaires internationaux en Asie, en Afrique et en Europe



Discussions au sein des groupes d'évaluation des Nations Unies et autres partenaires multilatéraux



Enquête auprès des membres du réseau du CAD de l'OCDE



Enquête publique (691 réponses)

# Résultats de la consultation



Large accord sur les points forts des critères (simplicité, clarté et large applicabilité)



Mais - possibilité d'amélioration et de clarification



La majorité plaide pour une "révision et non une réforme".



Nombreux défis perçus davantage liés à la manière dont les critères sont appliqués qu'aux critères eux-mêmes

Des critères  
adaptés :  
**Améliorer  
la clarté**



Nouvelles définitions et améliorées



Conserver la clarté conceptuelle de base et garder les définitions aussi simples que possible



Mieux répondre à l'impératif d'équité, d'égalité des sexes et de ne laisser personne de côté



Un nouveau critère important : Cohérence - pour mieux saisir les synergies, les liens, la dynamique des partenariats et la complexité.

## QUELQUES POINTS SUR LE VOCABULAIRE ET LE CHAMO

**Intervention** utilisée pour se référer à l'objet de l'évaluation. Comprend tous les types d'efforts : projet, programme, politique, stratégie, domaine thématique, institution, mécanisme de financement, etc.

Les critères peuvent être utilisés pour évaluer les activités de coopération internationale, ainsi que le secteur privé, les acteurs non gouvernementaux et les gouvernements nationaux ou locaux dans des contextes de politique intérieure.

Le terme "**bénéficiaires**" a ici une signification particulière. Définis comme "les individus, groupes ou organisations, ciblés ou non, qui bénéficient directement ou indirectement de l'intervention de développement". D'autres termes, tels que "détenteurs de droits" ou "personnes affectées", sont également utilisés.

Les **notes** font partie de la définition, plus de détails dans le document : [oe.cd/critères](https://oe.cd/critères)

# Principes clés d'utilisation

## PREMIER PRINCIPE : RÉFLÉCHIR AVANT D'AGIR

Les critères doivent être appliqués de manière **réfléchie** pour assurer qu'une évaluation soit utile et de haute qualité.

Ils doivent être situés dans le **contexte** de chaque évaluation, de l'intervention évaluée et des acteurs impliqués.

## DEUXIÈME PRINCIPE : PAS DE FORMULE UNIQUE

L'utilisation des critères dépend de l'objectif de l'évaluation.

**Couverture en fonction des besoins** des parties prenantes concernées et du contexte de l'évaluation. Plus ou moins de temps et de ressources peuvent être consacrés à chaque critère

Chaque critère est une  
**facette**, donnant une  
**perspective** différente sur  
**l'intervention** - à la fois  
le processus de mise  
en œuvre et les  
résultats...

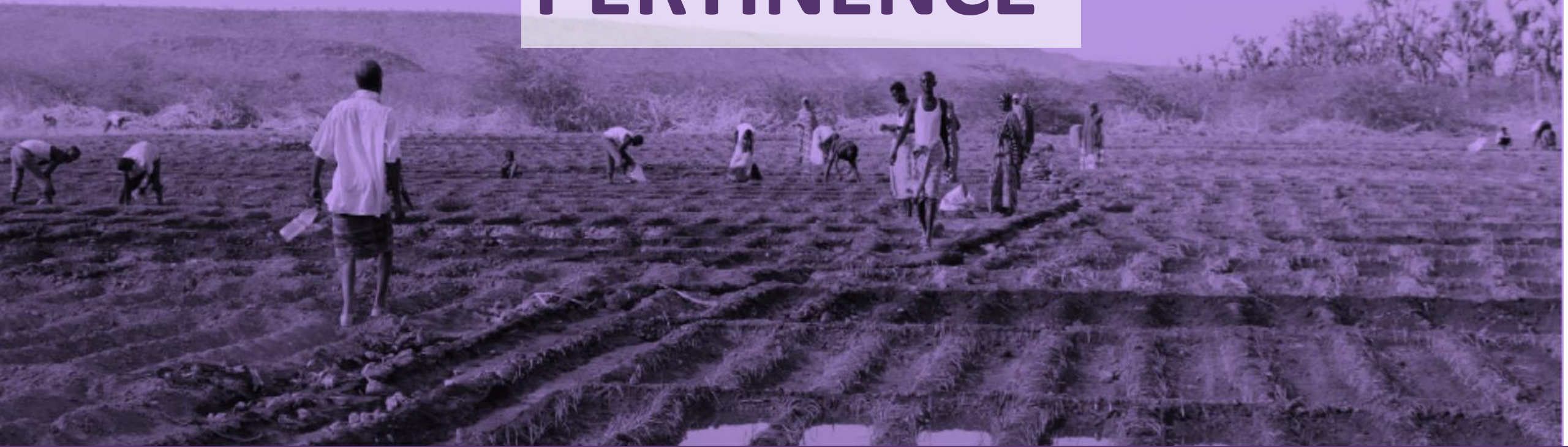






...ensemble, ils donnent une image  
plus complète.

# PERTINENCE



**L'intervention répond-elle au problème?**

# PERTINENCE

Mesure dans laquelle les objectifs et la conception de l'intervention correspondent aux besoins, aux politiques et aux priorités des bénéficiaires, du pays, de la communauté internationale et des partenaires/institutions et demeurent pertinents même si le contexte évolue. Remarque : l'expression « correspondent aux » signifie que les objectifs et la conception de l'intervention tiennent compte des conditions – économiques, environnementales, d'équité, sociales, liées à l'économie politique et aux capacités – dans lesquelles l'intervention est menée. Le terme « partenaires/institutions » englobe les administrations (nationales, régionales, locales), les organisations de la société civile, les entités privées et les organismes internationaux participant au financement, à la mise en œuvre et/ou à la supervision de l'intervention. L'évaluation de la pertinence consiste à examiner les différences et les arbitrages entre des priorités ou des besoins différents. Elle exige également d'analyser toute évolution du contexte pour pouvoir déterminer dans quelle mesure l'intervention peut être (ou a été) adaptée afin de conserver sa pertinence.

# COHÉRENCE



**L'intervention s'accorde-t-elle avec les autres interventions menées?**

# COHÉRENCE

Mesure dans laquelle l'intervention est compatible avec les autres interventions menées au sein d'un pays, d'un secteur ou d'une institution. Remarque : Le critère cherche à examiner comment d'autres interventions (en particulier des politiques) appuient ou affaiblissent l'intervention évaluée, et inversement. Sont englobés la cohérence interne et la cohérence externe : la cohérence interne concerne les synergies et les interdépendances entre interventions menées par la même institution/administration, ainsi que la cohérence entre l'intervention et les normes et critères internationaux pertinents auxquels l'institution/administration adhere. La cohérence externe concerne la cohérence entre l'intervention considérée et celles menées par d'autres acteurs dans le même contexte. Elle englobe la complémentarité, l'harmonisation et la coordination avec les autres acteurs, et vérifie que l'intervention apporte une valeur ajoutée tout en évitant le chevauchement d'activités

A sepia-toned photograph of a rural landscape. In the foreground, a man in a light-colored shirt and shorts stands with his back to the camera, looking out over a field. The field is filled with people, some standing and some working, scattered across the terrain. The background shows rolling hills and sparse vegetation under a clear sky. The overall tone is historical and documentary.

**EFFICACITÉ**

**L'intervention atteint-elle ses objectifs?**

# EFFICACITÉ

Mesure dans laquelle les objectifs et les résultats de l'intervention ont été atteints, ou sont en train de l'être, y compris les résultats différenciés entre populations. Remarque : l'analyse de l'efficacité suppose de prendre en compte l'importance relative des objectifs ou des résultats.

A black and white photograph of a rural landscape. In the foreground, a man in a light-colored shirt and shorts stands with his back to the camera, looking out over a field. The field is filled with people, some of whom are bent over, working in the soil. The background shows a line of trees and a clear sky. The word "EFFICIENCE" is superimposed in a white box with a drop shadow in the upper center of the image.

# EFFICIENCE

**Les ressources sont-elles utilisées de manière optimale?**

# EFFICIENCE

Mesure dans laquelle l'intervention produit, ou est susceptible de produire, des résultats de façon économique et dans les temps. Remarque : le terme « économique » désigne la conversion des intrants (fonds, expertise, ressources naturelles, temps, etc.) en extrants, réalisations et impacts de la façon la plus économiquement avantageuse possible, par rapport aux options envisageables dans le contexte. L'expression « dans les temps » désigne le fait de respecter les délais fixés ou des délais raisonnablement adaptés aux exigences du contexte en évolution. Il peut s'agir d'évaluer l'efficacité opérationnelle (mesure selon laquelle l'intervention a été bien gérée).

A black and white photograph of a rural landscape. In the foreground, a man in a light-colored shirt and shorts stands with his back to the camera, looking out over a field. The field is filled with people, some of whom are bent over, working in rows of crops. The background shows a line of trees and a clear sky. The word "IMPACT" is overlaid in a white box with a green gradient.

# IMPACT

**Quelle différence l'intervention fait-elle?**

# IMPACT

Mesure dans laquelle l'intervention a produit, ou devrait produire, des effets importants et de vaste portée, positifs ou négatifs, intentionnels ou non. Remarque : le critère d'impact porte sur l'importance ultime et les effets potentiellement transformateurs de l'intervention. Il vise à déterminer quels sont ses effets sociaux, environnementaux et économiques à plus long terme ou à plus vaste échelle que ceux déjà évalués au titre du critère d'efficacité. Au-delà des résultats immédiats, le critère d'impact vise à évaluer les conséquences indirectes, secondaires et potentielles de l'intervention, à travers l'examen des évolutions globales et durables des systèmes ou des normes, ainsi que des effets potentiels sur le bien-être des populations, les droits humains, l'égalité des sexes et l'environnement.

A photograph of a rural landscape, likely in a developing country, showing a group of people working in a field. The field is divided into rows, possibly for planting or harvesting. The background shows rolling hills and some trees. The entire image is overlaid with a yellow filter. A white rectangular box with a thin black border is positioned in the upper center, containing the word "DURABILITÉ" in bold, yellow, sans-serif capital letters.

**DURABILITÉ**

**Les bénéfices seront-ils durables?**

# VIABILITÉ/DURABILITÉ

Mesure selon laquelle les bénéfices nets de l'intervention perdureront ou sont susceptibles de perdurer. Remarque : Sont englobés l'examen des capacités financières, économiques, sociales, environnementales et institutionnelles des systèmes nécessaires à la continuité des bénéfices nets dans le temps. Cela comprend les analyses de la résilience, des risques et des arbitrages potentiels entre priorités. Selon le moment où l'évaluation est effectuée, ce processus permettrait d'analyser le flux réel de bénéfices nets ou à estimer la probabilité que les bénéfices nets perdurent à moyen et long terme.

# Merci!



[DACEvaluation.contact@oecd.org](mailto:DACEvaluation.contact@oecd.org)

[oe.cd/criteria](http://oe.cd/criteria)

[oe.cd/evaluation](http://oe.cd/evaluation)